



SAINT-PATRICE-DE  
**SHERRINGTON**

# AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
POUR L'EXERCICE 2026 ET DU PLAN TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

**AVIS** est, par la présente, donné par le soussigné :

**QUE** Conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal* du Québec, que le budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du **15 décembre 2025, à 19 h 30**, à la Salle de la FADOQ située au 234B rue des Loisirs. Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à avis lors de la séance à laquelle cette demande sera traité ou sur demande à [dg@sherr.ca](mailto:dg@sherr.ca).

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025.

Clément Costanza  
Directeur général et greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, le 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025.

Clément Costanza  
Directeur général et greffier-trésorier